Décision 22-DCC-142 du 04 août 2022

relative à la prise de contrôle exclusif du groupe Bio Santé par le groupe Eurofins

Posted on: 04 août 2022 | Secteurs :

OUTRE-MER

SANTÉ

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Eurofins
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Bio Santé

Lire

le texte intégral de la décision
126.35 Ko